

PROJET PEDAGOGIQUE N° 3
ALSH de l'APEB
Période Avril Mai Juin 2026



SOMMAIRE

- **Contexte**
 - Présentation de L'ALSH et de ses locaux
 - Public accueilli
 - Présentation de l'équipe d'animation Période d'accueil et horaires
- **Valeurs et moyens**
 - Intentions éducatives et objectifs Règles de vie
 - La bienveillance et La bientraitance au sein de l'accueil
 - Rôles des membres de l'équipe : Attentes et devoirs
- **Communication et partenaires**



Préambule

Ce projet a pour but de définir les orientations de l'équipe de l'accueil de loisirs, il est un lien avec les intentions éducatives définies par L'APEB. C'est un document de travail, et à ce titre un outil de référence pour toutes personnes travaillant régulièrement ou occasionnellement à l'accueil de loisir. Ce projet a été écrit en collaboration avec l'équipe pédagogique de l'accueil de loisirs qui sera présente durant l'année scolaire 2025-2026.



1. Contexte

Présentation de l'association

L'APEB, Association Pour une Éducation Buissonnière (association loi 1901). C'est un lieu d'accueil où la dimension familiale et conviviale prend tout son sens. C'est un lieu investi par les enfants où l'encadrement présent a pour but que les enfants se sentent bien, en sécurité dans un climat de bienveillance et de respect. L'Association s'est donnée pour missions de promouvoir toutes les actions de culture et de loisirs dans une logique de proximité et de retissage du lien social. Les actions développées par l'APEB ont pour objectif de rapprocher les différentes générations et publics, en les associant de façon participative à l'élaboration de projets.

L'animation locale tissée par l'association s'appuie sur les familles et sur des partenariats locaux.

Présentation de l'ALSH

Notre accueil de loisirs est un accueil collectif de mineurs sans hébergement géré par l'APEB, Association Pour une Éducation Buissonnière (association loi 1901). C'est un lieu d'accueil où la dimension familiale et conviviale prend tout son sens. C'est un lieu investi par les enfants où l'encadrement présent a pour but que les enfants se sentent bien, en sécurité dans un climat de bienveillance et de respect. Notre accueil de loisirs est un accueil collectif de mineurs sans hébergement est géré par l'APEB.

Ecole Saint Gabriel 68 rue mondenard 33000 Bordeaux

Les enfants sont accueillis sur le site de l'école St Gabriel, doté :

- de 5 salles d'activités : le gymnase et la salle de périscolaire et les deux classes de petites sections ainsi que une salle de cantine.
- de 2 réfectoires dédiés au temps de repas, et d'1 dortoir pour le temps de repos
- d'espaces extérieurs dont la cour de récréation arborée, d'un terrain de sport bitumé et d'un préau couvert.

Notre accueil de loisirs est un accueil collectif de mineurs sans hébergement est géré par l'APEB.



Le public accueilli

Des enfants de 3 ans à 11 ans seront accueillis sur le site de l'établissement scolaire St Gabriel. Ces enfants sont pour la plus grande majorité bordelais et minoritairement hors territoire bordelais. Ils viennent d'établissements privés de proximité tels que Saint -Gabriel, Saint-Seurin et Le Bon Pasteur mais aussi d'autres établissements privés ou publics, tels qu'Albert Barraud, Saint Ferdinand, Tivoli.

L'APEB a le souci d'ouvrir ses propositions à tous les enfants quelles que soient leurs origines géographiques, sociales, ethniques ou religieuses dès lors que leurs familles sont adhérentes au projet éducatif de l'association.

Le présent document développe les axes pédagogiques mis en place pour les enfants de 3 à 11 ans. L'équipe éveillera l'enfant à la connaissance des différences d'autrui pour développer la tolérance et le respect de chacun. Elle favorisera la communication positive avec les enfants et les parents. Elle veillera également à favoriser l'entraide et à prendre en compte plus particulièrement les besoins spécifiques de certains enfants. Dès le premier jour de fréquentation de l'accueil de loisirs, l'équipe d'animation sera en possession d'un dossier d'inscription complet. Celui-ci comprend les coordonnées des responsables légaux des enfants, une fiche sanitaire, différentes autorisations parentales ainsi qu'une attestation d'assurance individuelle d'accident.

Période d'accueil : Horaires d'accueil et de départ et moments forts d'une journée

Les temps d'accueil et de départ sont des moments essentiels qui permettent de faire le lien entre le milieu familial et la vie de l'accueil. Un bon accueil le matin garantit quasiment toujours un bon déroulement de la journée. La posture de l'animateur lors de l'accueil du matin doit donner l'envie à l'enfant de rentrer dans sa salle en toute sérénité et à la famille la confiance nécessaire à laisser son enfant entre nos mains.

FORMATS	Accueil	Départ
Journée complète	Entre 8h et 9h	Entre 17h00 et 18h30
Matinée sans repas	Entre 8h et 9h	Entre 11h45 et 12h00
Matinée avec repas	Entre 8h et 9h	Entre 13h et 13h30
Après-midi sans repas	Entre 13h30 et 14h	Entre 17h et 18h30
Après-midi avec repas	Entre 11h30 et 12h	Entre 17h et 18h30



Thématique :

LES MILLES ET UNE PATTES SUR LES TRACES DES ÎLES PERDUES

Contexte du centre de loisirs et du projet de la période 3 :

Projet éducatif de l'APEB :

Le projet éducatif de l'association APEB s'articule autour de trois axes majeurs :

- I. Autour de l'environnement
 - En favorisant l'accès à la nature,
 - En sensibilisant et en rendant chacun acteur autour de l'importance de la transition écologique et des défis environnementaux
- II. Autour de la solidarité
 - En favorisant les actions visant à l'émancipation de chacun
 - En sensibilisant aux actions solidaires
- III. Autour de la démocratie
 - En développant les pratiques citoyennes
 - En encourageant les actions citoyennes pour répondre aux aspirations démocratiques de chacun



Intentions éducatives au cœur du projet pour l'acm :

- ❖ PLAISIR ET INVESTISSEMENT DANS LES PROJETS
 - ❖ RESPECT DE SOI ET DE L'AUTRE
- ❖ DÉCOUVERTE DE SON LIEU DE VIE ET SES VALEURS (CULTURE, PATRIMOINE ET BIODIVERSITÉ)
 - ❖ AVOIR CONSCIENCE DE SON ENVIRONNEMENT

Trame de cette période -Fil rouge :

Les enfants se retrouvent dans un imaginaire lié aux légendes urbaines, la culture des îles et des océans. L'objectif est de faire découvrir des cultures et coutumes au travers de grands jeux et activités liés au thème. A chaque fin de journée une carte est donnée sur laquelle chaque enfant rassemble ce qu'il a appris durant la journée sur l'île et leurs coutumes ainsi que les légendes, le but est qu'à la fin de l'année les enfants puissent partager un grand journal de bord commun mais aussi monter un spectacle sur le thème avec leurs parents sur ce qu'ils ont appris et aimé durant cette longue aventure !

Objectif général :

Favoriser le développement global de l'enfant à travers des activités sportives, ludiques, culturelles et artistiques, en valorisant la coopération, le respect, l'entraide et la communication bienveillante, afin de construire ensemble la grande fête et le journal de bord avec les familles en fin d'année.

Ce projet permet de travailler :

Communication bienveillante : apprendre à coopérer, encourager les autres

Citoyenneté : respecter les règles, accepter la victoire et la défaite

Accès à la culture : découverte de jeux traditionnels, expression artistique, découverte de coutumes et légendes

Sport et bien-être : parcours sportifs, jeux collectifs animés

Créativité : fabrication d'objets et décors pour la fête finale



Objectifs pédagogiques :

- Développer l'esprit d'équipe et la coopération à travers les jeux collectifs.
 - Favoriser la communication bienveillante et le respect des autres.
- Encourager la participation active des enfants dans les projets collectifs.
 - Permettre la découverte et la pratique d'activités sportives variées.
- Valoriser la créativité et l'expression artistique en vue du spectacle de fin d'année.
- Favoriser le vivre ensemble et la citoyenneté à travers les règles de jeux et le fair-play.
 - Découverte de coutumes et légendes
 - Sensibiliser à la cause animale et des océans

Objectifs opérationnels :

Pour atteindre ces objectifs, l'équipe d'animation mettra en place :

- **Développer la coopération :**
 - proposer des jeux coopératifs et collectifs
 - encourager l'entraide entre enfants
 - favoriser les défis d'équipe plutôt qu'individuels.
- **Favoriser la communication bienveillante :**
 - instaurer des temps d'échanges et de parole
 - accompagner les enfants dans la gestion des conflits
 - valoriser les comportements positifs.
- **Encourager l'autonomie et la participation :**
 - impliquer les enfants dans la création de jeux et d'activités
 - leur permettre de faire des choix dans les ateliers
 - valoriser leurs idées et initiatives.
- **Développer les compétences motrices :**
 - proposer des parcours sportifs, relais et défis moteurs
 - adapter les activités selon l'âge des enfants
 - encourager la participation de tous.
- **Stimuler la créativité :**
 - proposer des ateliers artistiques et créatifs en individuels et en collectifs
 - préparer des éléments pour la fête et le spectacle de fin d'année.
- **Développer leurs cultures:**
 - découverte des cultures d'autres archipels et pays.
 - découverte d'autres légendes et l'imaginaire.
- **Sensibilisation à l'écologie et la cause animale**
 - sensibiliser à la pollution marine et l'impact écologique

Modalités d'accueil des enfants :

L'accueil est organisé de manière à garantir bien-être, sécurité et repères aux enfants.
Des temps forts sur les temps d'activités sont organisés tout au long de la journée.



Critères d'évaluation du projet :

L'évaluation permettra d'ajuster le projet et de mesurer son impact.

❖ **Participation des enfants**

implication dans les activités
motivation lors des jeux et ateliers.

❖ **Climat du groupe**

respect des règles
coopération entre enfants
gestion des conflits.

❖ **Dynamique de l'équipe**

cohérence dans l'animation
implication des animateurs et des BPJEPS apprentis

❖ **Réalisation du projet final**

participation des enfants à la préparation de la fête
qualité des stands de jeux et du spectacle.
retour des familles et des enfants.

Organisation des mercredis de la période avril, mai, juin 2026 :

1. Matin 😊

Ateliers sportifs – créatifs – culturels - 1 parcours tous les mercredis matin

Exemples : -fabrication de drapeaux d'équipe -danse ou expression corporelle -construction de jeux (sportifs, jeux de société, etc...) -ateliers sportifs (parcours, défis)

👉 Les BPJEPS sportif peuvent animer : parcours moteurs, relais sportifs, mini olympiades mais aussi courses d'orientation et autres ..

1. Après-midi 🎉 : Grand jeu d'aventure chaque après-midi !

Chaque mercredi = une mission des îles perdues

- Préparation des numéros pour le spectacle de fin d'année sera fait chaque mercredi : danse, théâtre, démonstration sportive.

Fête parents-enfants de fin d'année

La fête devient le Grand Festival des Îles perdues.

- Village de jeux : Les enfants tiennent des stands : parcours aventurier, relais familles, jeux d'adresse, défis coopératifs, mini olympiades.
- Présentation du journal de bord de l'année : exposition de nos créations et photos de l'année 2025-2026
- Spectacle final : "La grande aventure des îles perdues"

Les milles et une pattes

Sur les traces des
Îles Perdues



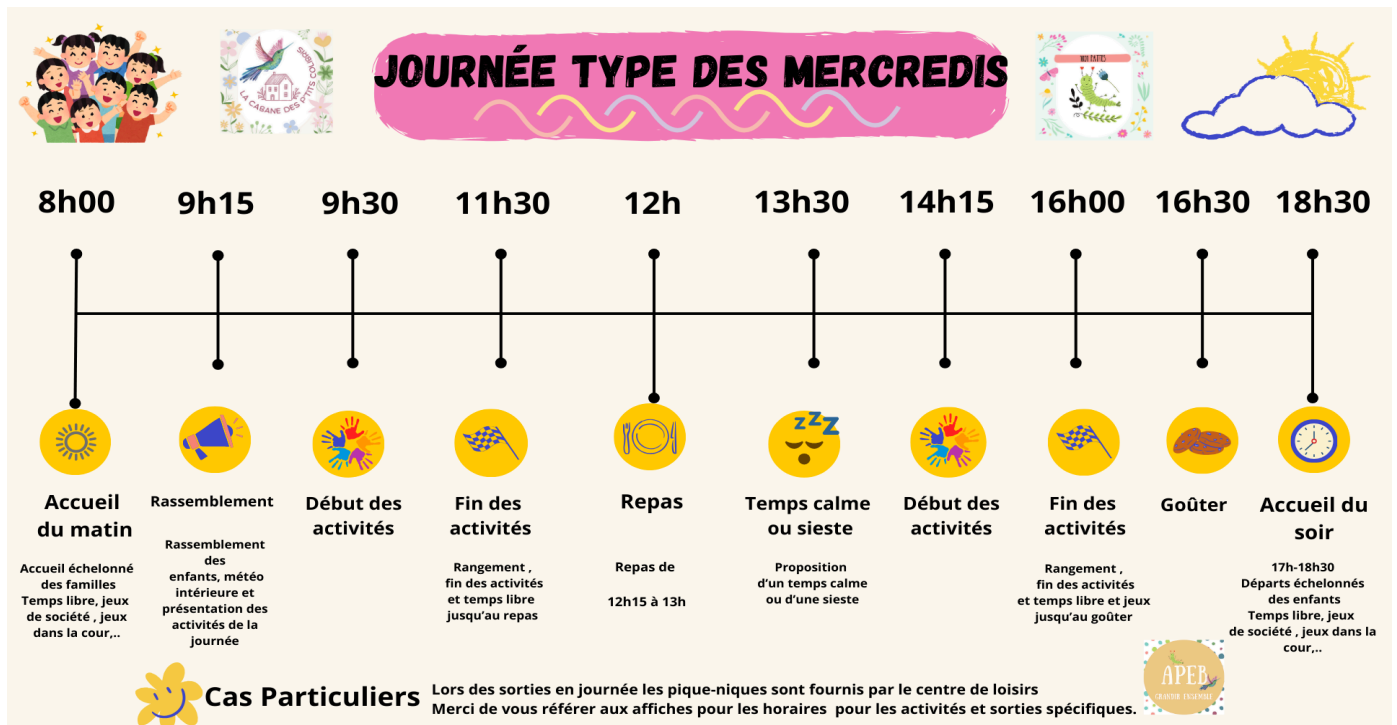
Journée type

La journée est structurée en fonction des besoins et du rythme de l'enfant.

Les matinées seront organisées autour d'ateliers pour certains permanents tels que la vie quotidienne : coin lecture, coin jeux de société, coin jeux de construction, dînette, poupées, coin voitures, lego ...un peu comme à la maison, pour d'autres ponctuels tels que : « ateliers créatifs », « ateliers sportifs », « ateliers artistiques »... aux heures où le niveau de concentration et d'attention des enfants est le plus élevé, opportun. Néanmoins, les activités et ateliers proposés par notre accueil de loisirs resteront ludiques et les enfants y participeront sur la base du volontariat. Aucune activité ne sera imposée.

Le repas :

Les enfants mangeront dans le réfectoire, si la météo le permet en extérieur dans la cour le mobilier sera installé. Les enfants passeront aux toilettes et se laveront les mains avant le repas. Il est important de mettre l'accent sur cette action quotidienne qui transmet aux enfants de bonnes habitudes d'hygiène. Au moment des repas les animateurs sont répartis sur plusieurs tables afin de garantir l'attention aux besoins et aux difficultés que peut rencontrer l'enfant.



Règles de vie

Les règles pour les enfants :

Les sanctions discriminantes, humiliantes et les sanctions collectives sont interdites. En cas de faute de l'enfant, le dialogue, la réparation des dommages matériels, les excuses constructives seront mises en avant. L'animateur pourra alors se référer à la Communication Non Violente en fournissant des explications adaptées à l'enfant.

Les règles concernant les adultes : Ce que dit la loi Française :

- La consommation de tabac est interdite dans les Accueils Collectifs pour Mineurs, en présence ou non des enfants.
- La consommation d'alcool et de toutes drogues est également interdite. Le bizutage est un délit et donc est interdit.

Le négociable et le non négociable :

- Chaque animateur a le droit à une pause (mn) par jour qu'il prendra quand les enfants seront à la sieste ou au temps calme. Les pauses se prennent de manière échelonnée afin d'assurer le bon fonctionnement de l'accueil. Les pauses ont lieu dans la structure ou à proximité de celle-ci. Les animateurs resteront joignables et prêts à intervenir en cas de besoin. L'animateur veillera à ne pas mettre le reste de l'équipe en difficulté lorsqu'il prend sa pause.
- Les fumeurs sortiront de l'enceinte de l'établissement, seront discrets vis-à-vis des familles et enfants ; ils feront en sorte de ne pas sentir la cigarette lors de leur retour auprès des enfants (lavage de mains...).
- Le temps de pause est aussi un temps de préparation d'activités, d'installation d'activités spécifiques.
- Les téléphones portables doivent être utilisés à des fins professionnelles. L'animateur se doit d'être joignable afin de pouvoir gérer les urgences ou les imprévus rapidement. L'utilisation du téléphone à des fins personnelles pourra être possible de façon brève et occasionnelle, avec l'autorisation de la directrice.

Rappel : Les animateurs ne sont autorisés à prendre en photo ou à filmer les enfants que pour le bon déroulement des activités (cadres photos, photos pour les créations...), avec l'accord des parents.

- Les retards (abusifs) et les absences non justifiées ne sont pas autorisés. L'animateur devra fournir un justificatif de retard ou d'absence. Il lui est demandé de contacter le plus rapidement sa hiérarchie (directeur Alsh ou/et l'organisatrice).

- Pendant les temps de repas, il est possible de ne pas tout aimer mais l'équipe pédagogique se doit de goûter à tout devant les enfants, car les adultes restent des référents et modèles qui se doivent d'avoir un discours en cohérence avec leurs actions. Tous les membres de l'équipe sont tenus au secret professionnel.

LE RÔLE DU DIRECTEUR



SAVOIR ÊTRE

RESPONSABLE - ORGANISÉ
ATTENTIF - DISPONIBLE
DYNAMIQUE - COHÉRENT
A L'ÉCOUTE - SE REMETTRE EN
QUESTION - BIENVEILLANCE
PASSIONNÉ - JOYEUX

VIS A VIS DE L'ENFANT

ANTICIPER - DIALOGUER -
ACCOMPAGNEMENT ÉMOTION
SÉCURISER - ACCUEILLIR
GESTION DE CONFLITS ET D'ACCIDENTS



EN ÉQUIPE

COMMUNIQUER - DONNER L'EXEMPLE
ENCADRE - ORGANISER
ÊTRE JUSTE - FORMER
ÉVALUER - GESTIONNAIRE

CONNAISSANCE

RÈGLEMENT - PUBLIC - SE FORMER - S'INFORMER
RESPONSABILITÉ - LÉGISLATION
MISE EN PLACE DES PROJETS
ANALYSE - CRÉATION DE PROJETS



VIS A VIS DES FAMILLES

COMMUNIQUER - ACCUEILLIR
PARTAGER - INFORMER
GESTION DES DIFFÉRENTS



LE RÔLE DE L'ANIMATEUR



SAVOIR ÊTRE

RESPONSABLE - ORGANISÉ
ATTENTIF - DISPONIBLE
DYNAMIQUE - COHÉRENT
A L'ÉCOUTE - TOLÉRANT
PASSIONNÉ - JOYEUX
INVENTIF - PRÉVENANT

VIS A VIS DE L'ENFANT

ANTICIPER - DIALOGUER
DONNER L'EXEMPLE - SÉCURISER
ANIMER - VALORISER

CONNAISSANCE

RÈGLEMENT - PUBLIC
RESPONSABILITÉ - LÉGISLATION
CONCEPTION DES PROJETS
ANALYSE - ÉVALUATION

PÉDAGOGIE

ACTIVITÉS - JEUX
PROJETS - VEILLÉES
CHANTS - DANSES - MUSIQUES

EN ÉQUIPE

PRENDRE DES INITIATIVES - COMMUNIQUER
ÉCOUTER - TENIR COMPTE DE L'AUTRE
PARTAGER - RELAYER
ÊTRE JUSTE - S'AFFIRMER
S'INVESTIR - S'ADAPTER



Présentation de l'équipe de direction et d'animation des centres de loisirs :

La notion d'équipe est primordiale pour la bonne marche d'un accueil de loisirs. Elle se compose d'un ou une directrice sur toute la période concernée, d'une équipe d'animateurs diplômés et non diplômés adaptée en fonction du nombre d'enfants inscrits sur la période, et d'alternants BPJEPS MAPS et ASEC.

Trois axes seront privilégiés au sein de notre équipe : la considération, le respect et l'honnêteté intellectuelle envers l'autre.

- La considération : la considération, donnée essentielle, est un système social en lui-même. La considération implique l'idée de respect et favorise le développement d'attitudes démocratiques.
- Le respect d'autrui : En lien direct avec la considération, il évite les critiques nocives à une communication constructive.
- L'honnêteté intellectuelle : Être en accord avec les valeurs du projet pédagogique aide à trouver une juste distance à la communication avec l'autre et favorise la transmission de l'information nécessaire à une bonne compréhension réciproque.

LES VALEURS QUI SONT PRIMORDIALES AU SEIN DE LA STRUCTURE

La bienveillance :

La bienveillance au sein de la relation professionnelle / enfant / parent se base sur le savoir être et la communication :

- La communication non-verbale (geste, posture, regard) est aussi voire plus importante que les mots. Le sourire est la clé d'accès au plaisir d'être ensemble.
- L'empathie permet de mieux comprendre l'autre afin de trouver des solutions adaptées aux besoins qui sont exprimés.
- La coopération invite à chercher ensemble une solution positive pour chacun.
- L'éloge, le compliment, l'émerveillement boostent la motivation et l'estime de soi dans un processus dynamique « donnant-donnant »

La bienveillance s'oppose aux douces violences qui sont ces instants éphémères où le professionnel se laisse emporter par un jugement, un a priori, une étiquette, un geste brusque... sans préméditation ni volonté de faire mal à l'enfant, ces gestes, paroles, regards placeront de manière répétée l'enfant en situation d'insécurité affective.

- La bienveillance repose sur une attitude vigilante, résolument positive destinée à prévenir les douces violences, à bien traiter les enfants, les parents.... Et à bien se traiter soi-même !
- Être bienveillant c'est être attentif aux petites choses du quotidien, c'est-à-dire apprendre à percevoir les demandes de l'enfant s'y adapter, écouter, rassurer, valoriser.



- ***Les animateurs autour du projet pédagogique vont créer le programme d'animation.***

Les animateurs-trices favorisent l'esprit de coopération et de cohésion autour de jeux extérieurs : de balles ou de ballons, de jeux de piste, de grands jeux, d'activités sportives, créatives, artistiques mais toujours de façon ludique. Les enfants fréquentant l'accueil de loisirs ont un planning général d'activités et de sorties élaborés en fonction des périodes et des thématiques choisies par l'équipe pédagogique.

Bien évidemment, les enfants auront tout loisir de proposer des activités qu'ils auront initiées et qu'ils souhaitent vivre ou faire vivre. Ainsi chaque enfant, en fonction de son humeur, son envie, son état physique, ses capacités, pourra trouver une activité qui aura retenu son choix et qu'il pourra enrichir de ses propositions.

3. Communication

La communication entre tous les acteurs est très importante pour le bon déroulement de l'accueil. Des affichages à l'entrée de l'accueil informeront les parents, les plannings seront visibles et des affiches seront affichées pour toutes les activités dites exceptionnelles avec des précisions sur leur organisation (lieu, horaires, tenue vestimentaires, ...).

Les informations sont communiquées également sur le site internet de l'association APEB33.com et sur notre affichage sur place dans le hall d'entrée ou sur panneau mobile.

Les familles peuvent communiquer :

Direction ACM : Alexia Rey 0637.30.32.19 apeb33.1001pattes@gmail.com

Direction adjointe ACM : Nathan Gabeix DEJEPS apprenti et Charline Nossit BAFD en cours et Steevens Billon BPJEPS

Direction & Administration de l'Association : Rébecca Rey 06.66.00.24.96 apeb33.secretariat@gmail.com

Organisation de l'Association : Valérie Rey 06.37.30.32.19

Les animateurs et animatrices sur place peuvent également communiquer sur la journée avec les familles.

NOS PARTENAIRES :

